

Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale

(articles R. 214-134 à 136 du code rural et de la pêche maritime)

Séance plénière du 20 juin 2022

Relevé de décisions, validé en séance plénière du 23 septembre 2022

Ont participé, sous la présidence de Pierre MORMEDE :

Membres titulaires et suppléants : Sarah BONNET, Sandryne BRUYAS (DGAL), Jean-Claude DESFONTIS, Nicolas DUDOIGNON, Bijan GHALEH, Patrick GONIN, Nicolas GUY, Gérard Raphaël LARRERE, Fabien MARCHADIER, Véronique MARY, Françoise MEDALE, Valérie NIVET-ANTOINE, Emmanuel PICAUVET, Sophie PICAUVET, Jocelyne PORCHER, Laurent PINON (DGRI), Amélie ROMAIN

Secrétariat : Karim MESBAH, Christophe JOUBERT

Membres excusés : Edwige AUCHARLES, Francine BEHAR-COHEN, Léa BRIARD, Georges CHAPOUTHIER, Sylvie DUCLAUX, Jean-Luc GUICHET, Patricia LORTIC, TARPIN Michel

Ordre du jour

1. Présents/absents, démission membre
2. Validation de l'ordre du jour
3. Tour de table, appel à projets et suggestions pour les futures actions
4. Approbation du projet de relevé de décisions de la séance du 07 mars 2022
5. Approbation du compte-rendu d'activité du CNREEA et relevés de décisions 2021
6. Bilan annuel national d'activité des comités d'éthique
7. Réunion avec les Académies

8. Formation des membres de comités d'éthique
9. Groupe de travail « Production d'anticorps »
10. Questions diverses

- : - : - : - : - : - : - : - : - :

1. Présents/absents, démission membre

Le quorum atteint, la séance plénière débute à 10h00 en présentiel dans les locaux du ministère chargé de la Recherche.

L'ensemble des membres titulaires et suppléants du CNREEA ont été conviés à cette plénière de mi-mandat afin de présenter les nouveaux membres. Cette plénière est l'occasion de présenter le rapport d'activité 2021 du CNREEA (voir point 5) et de faire un tour de table pour connaître l'avis des différents membres sur les sujets et orientations que pourrait traiter le CNREEA pour la seconde moitié de son mandat (voir point 3).

M. Jean-Claude NOUËT (suppléant en qualité de personnalité désignée sur proposition d'organisations reconnues d'utilité publique de protection des animaux et de protection de la faune sauvage) est démissionnaire. Son remplacement est en cours.

2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

3. Tour de table et appel à projets et suggestions pour les futures actions

Tous les membres sont invités à se présenter et à proposer des axes et actions à venir.

Les axes de travail suivants ont été proposés :

- Pour le CNREEA
 - o Renforcer la réflexion éthique au sein du Comité national
 - o Poursuivre les démarches d'ouverture / transparence vis-à-vis des acteurs de la recherche et de la société civile.
- Pour les CEEA
 - o Poursuivre la réflexion pour harmoniser le fonctionnement des CEEA et les évaluations de projets.
 - o Proposer des solutions, des outils ou des guides se rapprochant au maximum des préoccupations des CEEA (approche « terrain »). Les premiers thèmes pourraient être une harmonisation du traitement et de l'archivage des appréciations rétrospectives ou un guide sur les conditions d'agrément des CEEA.
 - o Progresser dans le processus d'audit des CEEA en exploitant les résultats de l'enquête pour le bilan annuel de l'activité des CEEA et par des visites sur site (comment, qui et quand ?).
 - o Evaluer l'offre de formation des membres des CEEA et la faire évoluer pour qu'elle soit facilement disponible pour tous les membres des CEEA.
 - o Réfléchir sur les modalités de valorisation de l'activité des membres des CEEA notamment vis-à-vis des tutelles. Ne pas s'interdire de réfléchir sur un modèle

qui professionnaliserait certaines compétences (par exemple : vétérinaires, experts) dans leurs missions au sein d'un CEEA.

- Pour les 3R et le bien-être animal
 - o Mettre en avant et soutenir fortement le « Remplacement ». Des actions sont à mettre en place pour encourager les projets scientifiques utilisant des méthodes alternatives à l'expérimentation animale. Cette action peut se faire en se rapprochant de structures adaptées tel que le Centre français des 3R (FC3R) ou l'Agence nationale de la recherche (ANR).
 - o Œuvrer pour le décloisonnement entre le monde des professionnels du bien-être animal et le monde des chercheurs utilisateurs d'animaux à des fins scientifiques.

4. Approbation du projet de relevé de décisions de la séance du 07 mars 2022

Après relecture et approbation des modifications apportées, le relevé de décisions est approuvé.

5. Approbation du compte-rendu d'activité du CNREEA et des relevés de décisions 2021

Après relecture et approbation des modifications apportées, le compte-rendu d'activité 2021 du CNREEA est approuvé, ainsi que les relevés de décisions des réunions de l'année.

6. Bilan annuel national d'activité des comités d'éthique

Le 23 mars 2022, une enquête en ligne a été envoyée à tous les présidents des comités d'éthique. Cette enquête a pour objectif, après traitement des données, de répondre à deux objectifs réglementaires :

- Établir le bilan annuel des CEEA et faire la synthèse de l'activité des CEEA par le CNREEA
- Réaliser par le ministère chargé de la recherche l'audit des CEEA qui concourt également au processus d'agrément en cours.

L'enquête a été arrêtée le 31 mai 2022, lorsque tous les CEEA actifs ont répondu (108 CEEA).

Une première analyse a été présentée, ce qui a permis de discuter les premières idées de traitement des données et réponses à croiser pour en faire une synthèse pertinente.

Le groupe de travail est réactivé pour traiter et exploiter les données de l'enquête, l'objectif étant d'établir un document de synthèse en vue de sa publication. Le bilan annuel national de l'activité des comités d'éthique pourra fournir également des axes de travail et sujets à traiter dans le futur.

Enfin, les résultats de cette analyse et les commentaires formulés par les comités d'éthique permettront d'améliorer l'enquête qui sera proposée début 2023 pour l'année 2022.

7. Réunion avec les Académies

Le 19 Avril 2022 une réunion a eu lieu entre les représentants des académies des sciences, de médecine, de pharmacie et vétérinaire, les présidents de la CNEA, du CNREEA et le responsable de la cellule AFiS.

Chacun a présenté sa structure et ses missions. Les discussions ont porté sur la volonté de développer des projets communs. Il s'agit d'un premier contact, d'autres sont à prévoir pour définir plus précisément les préoccupations et actions communes en expérimentation animale par exemple des référentiels pour l'évaluation éthique des projets en CEEA.

8. Formation des membres des comités d'éthique

Un groupe de travail en lien avec la CNEA doit se mettre en place pour travailler sur les offres actuelles ou à développer concernant la formation des membres des CEEA.

Pour le CNREEA, les personnes suivantes feront partie du groupe de travail :

- Edwige AUCHARLES
- Nicolas DUDOIGNON
- Bijan GHALEH
- Jean-Claude DESFONTIS
- Valérie NIVET-ANTOINE
- Nicolas GUY

9. Groupe de travail « Production d'anticorps »

Pour rappel, le groupe de travail a réalisé un questionnaire sur l'état des lieux de la production et de l'utilisation d'anticorps en France. Il a ensuite réalisé un travail bibliographique sur la publication des recommandations de l'ECVAM¹. Enfin, il a rencontré des experts dans le domaine. L'ensemble de ces actions a permis la rédaction d'un document de travail qui est en cours de finalisation, Il doit être complété sur certains paragraphes. Les membres du CNREEA sont invités à relire le document pour y apporter leurs commentaires et suggestions en vue de sa validation à la prochaine réunion plénière du Comité.

10. Questions diverses

a. Groupe de travail sur le statut des CEEA

Un appel est fait pour constituer un groupe travail qui traitera du statut des CEEA

Le groupe sera constitué de :

- Fabien MARCHADIER
- Patrick GONIN
- Véronique MARY
- Nicolas GUY
- Christophe JOUBERT
- Françoise MEDALE

¹ EU Reference Laboratory for alternatives to animal testing - <https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC120199>

b. Recommandation sur la phalangectomie

Dans la note annexe en date du 20 avril 2022, il est fait mention à plusieurs reprises que la phalangectomie ne peut être admise qu'à titre dérogatoire. Le terme « dérogatoire » a pu être interprété comme devant donner lieu à des dérogations lors d'autorisations de projets. Cette interprétation n'est pas appropriée car cette technique n'est pas explicitement mentionnée dans la réglementation et les conditions de sa mise en œuvre ne sont l'objet que d'une recommandation. Pour éviter les difficultés d'interprétation de cette recommandation, il convient de revoir les mentions pour ne plus y faire apparaître le mot « dérogatoire » tout en gardant le caractère « exceptionnel » et « justifié scientifiquement » de l'utilisation de cette méthode d'identification et de caractérisation génétique. Une nouvelle version de la recommandation sera mise en ligne.

c. Réflexion autour des droits moraux de certaines espèces animales

Différentes présentations et expertises collectives ont traité des droits, de la notion d'identité et de conscience des animaux. Le CNREEA pourrait reprendre ces études et les traiter au regard de l'expérimentation animale avec notamment l'invitation d'experts dans ce domaine, en vue de l'approfondissement de la réflexion éthique.

d. Groupe de travail : Qualité du bien-être « Welfare quality »

Le travail se poursuit sur ce qui a été présenté lors de la dernière séance pour les primates. Des groupes de travail de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) élaborent un référentiel pour l'évaluation du bien-être de la plupart des autres espèces utilisées en expérimentation à l'exception des carnivores pour lesquels un travail spécifique pourrait être entrepris.

La séance est levée à 17h00

- : - : - : - : - : - : - : -

Abréviations les plus utilisées dans les documents du CNREEA

CNREEA : Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale

MESR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont dépend l'expérimentation animale (département des pratiques de recherche réglementées)

DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation du MESRI

Cellule AFiS : cellule du MESRI en charge de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques

MASA : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

DGAL : Direction générale de l'alimentation (MAA), dont dépend l'expérimentation animale (sous-direction de la santé et du bien-être animal, bureau du bien-être animal)

CNEA : Commission nationale pour la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques (ex Commission nationale de l'expérimentation animale)

CEEA : Comité d'éthique en expérimentation animale

SBEA : Structures chargées du bien-être animal

FC3R (centre France 3R) : Structure nationale de référence pour les questions relatives aux '3R' (remplacer, réduire, raffiner) en expérimentation animale

- : - : - : - : - : - : - : -